CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E103935 **VALABLE JUSQU'AU** 24/06/2024

ÉDITÉ LE **13/07/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/10/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/10/2015
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2015B00409

Siret : **814 292 991 00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6162020-1
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 846925
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 846925
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : **SARL LASSEUR REGIS**

LA MARE AMELINE
61500 CHAILLOUE

Téléphone : 02 33 28 78 89 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : regis.lasseur@wanadoo.fr
Responsabilité légale :
LASSEUR RÉGIS CO-GÉRANT / LASSEUR RÉGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	28/05/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des combles perdus	30/06/2022
o Isolation des planchers bas	11/02/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.